



Service de l'édilité
Constructions

Transformation et rénovation d'un bâtiment existant, changement d'affectation des combles en salle de jeu, pose d'isolation périphérique, remplacement d'une chaufferie à mazout par 2 PAC intérieures, réfection de la toiture avec surélévation de 28 cm, avec pose de fenêtres de toiture et aménagement de places de parc avec murs de soutènement, Nendaz

Titre du projet de construction

Transformation et rénovation d'un bâtiment existant, changement d'affectation des combles en salle de jeu, pose d'isolation périphérique, remplacement d'une chaufferie à mazout par 2 PAC intérieures, réfection de la toiture avec surélévation de 28 cm, avec pose de fenêtres de toiture et aménagement de places de parc avec murs de soutènement.

Numéro pour consultation eConstruction

2fa82b05

Requérant et auteur des plans

Bureau 3 DAO architecture

Propriétaire

Fondation de la Sainte-Famille

Parcelle

8615 du plan 89 MC (cadastre actuel: parcelle 18 a, folio 137) au lieu-dit Les Clèves/Haute-Nendaz

Coordonnées

1'113'679 2'588'388

Affectation de la zone

H10 implantation dirigée / zones réservées / SAS

Déroghations

art. 125, 127 du RCCZ

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 06.10.2025



Service de l'édilité
Constructions

PUBLICATION
BULLETIN OFFICIEL DU 05.09.2025

Pose d'une pergola bioclimatique, Nendaz

Titre du projet de construction

Pose d'une pergola bioclimatique

Numéro pour consultation eConstruction

f9533753

Requérant et auteur des plans

BTA SA

Propriétaires

Ellyne Pereira et David Rodrigues Pereira

Parcelle

22451 du plan 168 MC au lieu-dit Aproz

Coordonnées

1°11'17"320 2°59'0"030

Affectation de la zone

H60 mixte

Dérogation

art. 139 du RCCZ

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 06.10.2025



Service de l'édilité
Constructions

Pose d'une pergola bioclimatique sur la terrasse du chalet existant, Nendaz

Titre du projet de construction

Pose d'une pergola bioclimatique sur la terrasse du chalet existant

Numéro pour consultation eConstruction

41106e32

Requérant et auteur des plans

Franck Schir

Propriétaires

Franck Schir

Hoirie Véronique Schir, par Franck Schir

Parcelle

3128 du plan 13 MC au lieu-dit La Coudreyge/Haute-Nendaz

Coordonnées

1'114'430 2'589'220

Affectation de la zone

H20

Dérogation

art. 121 du RCCZ

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz

Route de Nendaz 352

1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 06.10.2025

Basse-Nendaz, le 5 septembre 2025

L'Administration communale